Garantie de valeur

REALSECURE®



- LA BELLE OTÉRO -

Valeur garantie jusqu'à **10 ans** et **40 000 €** sans franchise

Évènements déclencheurs de la garantie

	Investissement locatif ou Résidence secondaire	Résidence principale
Décès accidentel	X	X
Perte totale et irréversible d'autonomie suite à accident	X	X
Perte totale et irréversible d'autonomie non accidentelle	X	X
Licenciement économique	X	X
Licenciement non-économique	X	X
Liquidation judiciaire (pour les TNS)	X	X
Dissolution de PACS	X	X
Divorce	X	X
Changement dans l'environnement du bien	X	X
Mutation professionnelle		X
Naissances multiples		X

Comment fonctionne la garantie ?

Une vente dans l'urgence, imposée par les circonstances de la vie, met le vendeur en position de faiblesse.

Avec la garantie de valeur **RealSecure,** vous êtes certain d'acheter au juste prix : en cas de revente à perte, suite à la survenance d'un évènement déclencheur de la garantie, la différence de prix est prise en charge par une compagnie d'assurance.

Garantie de valeur

REALSECURE®

La perte en cas de revente est déterminée par la différence entre :

Prix de vente net
(Prix de vente – frais d'agence)

Prix d'achat total
(Prix d'achat + frais de notaires + frais d'hypothèque + travaux prévus dans l'acte de prêt)

Même si le bien est revendu au prix où il a été acheté, votre client subit une perte qui sera prise en charge par la compagnie d'assurance, à concurrence de 20% du prix d'achat total.

Exemple

Cas 1 : revente au prix d'achat

Acquisition du bien :

Prix d'achat	250 000 €
Frais de notaires	6 326 €
Frais d'hypothèque	3 535 €
Travaux	10 000 €
Total	**269 861 €**

Revente du bien :

Prix de vente	250 000 €
Frais d'agence (5%)	12 500 €
Total	**237 500 €**

Perte prise en charge par la compagnie d'assurance :
269 861 – 237 500 = **32 361 €**

Cas 2 : revente avec plus-value

Acquisition du bien :

Prix d'achat	250 000 €
Frais de notaires	6 326 €
Frais d'hypothèque	3 535 €
Travaux	10 000 €
Total	**269 861 €**

Revente du bien :

Prix de vente	280 000 €
Frais d'agence (5%)	14 000 €
Total	**266 000 €**

Perte prise en charge par la compagnie d'assurance :
269 861 – 266 000 = **3 861 €**

Vos avantages

- ✚ La valeur de votre bien est garantie pendant une période allant jusqu'à **10 ans.**
- ✚ En cas de revente forcée la **valeur** de votre patrimoine est **préservée.**
- ✚ Vous obtenez des crédits à **100% et moins chers** de la part des banques.
- ✚ Vous avez l'assurance d'acheter au **juste prix.**

EXEMPLE NON CONTRACTUEL